

# Du vert dans l'électricité des communes du Cambrésis, grâce au SIDE

Le changement de fournisseur s'est déroulé sans fausse note : c'est dorénavant l'entreprise Volterres, qui rassemble des producteurs indépendants d'électricité verte, qui alimente plus des deux tiers des communes du Cambrésis, adhérentes du SIDE.

(/1354775/article/2023-07-22/du-vert-dans-l-electricite-des-communes-du-cambresis-grace-au-side)



Le SIDE a contractualisé avec la société Volterres: 82 communes adhérentes du Cambrésis bénéficient d'une électricité en partie «verte», provenant notamment de la centrale photovoltaïque Sun'R, à Niergnies, inaugurée en 2021. PHOTO D'ARCHIVES C. LEFEBVRE - VDN



Par **Bruno Demeulenaere** (/10050/dpi-authors/bruno-demeulenaere)  
journaliste à Cambrai depuis 15 ans  
Publié: 23 Juillet 2023 à 12h12

🕒 Temps de lecture: 3 min

Partage :



## Un nouveau partenaire au SIDEC

Une bonne centaine de communes du Cambrésis ont fait le choix de confier au SIDEC, à savoir le Syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis (<https://www.sidec-cambresis.fr/>), la gestion de leur distribution d'énergie électrique (et pour certaines, de gaz) sur leur territoire. Cette collectivité territoriale a récemment opéré un **choix symbolique fort** à l'occasion du renouvellement de contrat du fournisseur d'énergie : *Total direct énergie* a laissé la place à *Volterres* (<https://volterres.fr/>), pour **alimenter, jusqu'en 2025, quelque 1 700 sites**, tels que bâtiments publics, crèches et écoles, ainsi que l'ensemble des besoins propres des communes (éclairage...).

« *Volterres est une filiale à 100 % de Sun'R* », indique son directeur Alexis Bouanani. **Sun'R est connu dans le Cambrésis** pour être le propriétaire de la centrale solaire déployée sur l'ancienne base aérienne de l'OTAN, à Niergnies (<https://www.lavoixdunord.fr/1072830/article/2021-09-21/une-montgolfiere-pour-l-inauguration-des-170-455-panneaux-du-parc-photovoltaique>). « *Notre société est entièrement dédiée à la commercialisation d'électricité* ». Elle travaille également avec divers exploitants indépendants, notamment *Boralex*, dont les éoliennes s'élèvent du côté de Saint-Python, Busigny, Walincourt-Selvigny ou encore Noyelles-sur-Escaut.

## Un choix dans l'air du temps

À l'heure de renégocier les contrats, les dirigeants du SIDEC étaient sensibles au principe du « circuit court », aux énergies renouvelables (EnR)... Quatre fournisseurs ont répondu à l'appel d'offres... dont *Volterres*. « *Ils ont vraiment fait l'effort au niveau financier pour répondre le mieux possible au marché* », indique le président Philippe Loyez : « *C'est ainsi qu'ils ont décroché l'achat groupé des gros consommateurs d'énergie (ceux de plus de 36 kVA), soit 82 de nos 110 adhérents ; les petites communes, les seules à pouvoir en profiter, sont désormais fournies par EDF en tarif réglementé* ».



Une partie de l'énergie produite par la centrale Sun'R Power, déployée sur

l'ancienne base aérienne de l'OTAN à Niergnies, est officiellement consommée par 82 communes du Cambrésis depuis le contrat liant le SIDEC à Volterres. - PHOTO : Sun'R Power

Dans sa proposition, *Volterres* avait « *inséré dans le mix, de son initiative, une part d'énergie renouvelable et locale* » issue des 170 455 panneaux solaires de la centrale *Sun'R Power* ou d'éoliennes. Et le dirigeant d'afficher sa satisfaction : « *L'intégration d'EnR dans la proposition nous permet d'être **pleinement en cohérence avec la démarche environnementale actuelle*** ».

## Trois fois gagnant

Le nouveau partenariat avec *Volterres* sied parfaitement au président du SIDEC, qui évoque trois avantages principaux.

Le premier est **un excellent suivi** : « *On a fait en sorte, depuis sa création en 2019, que Volterres soit une petite structure, agile, mais à même de savoir répondre à toutes les questions que peut se poser un client professionnel ou public* », assure à ce propos Alexis Bouanani. « *On a mis en place une équipe dédiée ; on attache une grande importance à la relation client* ». Le SIDEC bénéficierait ainsi du traitement réservé aux seuls grands comptes chez d'autres fournisseurs. « *Nous sommes résolument tournés vers les clients, entreprises ou collectivités locales (nous ne travaillons qu'avec très peu de particuliers)* ».

Le second est donc que les 82 communes bénéficiaires profitent d'**une électricité (pour partie) « verte, sans surcoût pour la collectivité »**, précise le directeur (le troisième point fort étant le **tarif concurrentiel proposé**, puisque *Volterres* a remporté l'appel d'offres). Le SIDEC dispose d'une traçabilité horaire sur la provenance de l'électricité achetée : « *Dans notre espace client, on peut voir ce qui a réellement été produit par telle ou telle centrale, éolienne ou solaire* », confirme Philippe Loyez, qui trouve dans cet élément un gage de confiance.

---

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Énergie\(/tags/energie\)](#)

[Énergie alternative\(/tags/energie-alternative\)](#)

[Énergies alternatives\(/tags/energies-alternatives\)](#)

---